

Valenciennes le 11 Mai 2020

Madame la Directrice Exécutive,

Le gouvernement a annoncé la semaine dernière la fin progressive du confinement à partir du 11 mai, souhaitant ainsi relancer l'activité économique du pays.

FO Carrefour Hypers prend acte de cette décision.

Comme vous le savez, un DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) a été présenté, il y a quelques jours, dans tous les CSE d'établissement avec pour ambition « d'échanger » avec les membres du CSE.

Pour FO, ces échanges devraient permettre d'amender ENSEMBLE ce document, et ne doivent pas limiter les élus à un rôle de validation, ou pas, de mesure prises de façon unilatérale par les Directions, sans aucune concertation avec les élus sur le terrain.

Par courrier en date du 4 Mai 2020, adressé à Mr Nicolas Mallet, Directeur des Relations Sociales hypermarchés, nous avons sollicité la mise en place, au niveau national, et dans chaque CSE d'établissement, d'une commission de suivi et d'évaluation des modalités de la continuité d'activité dans ce contexte d'épidémie. Nous n'avons, à ce jour, reçu aucune réponse sur ce sujet.

Un protocole de nettoyage et de désinfection des véhicules de retour de location, qui n'est pas conforme à la préconisation du Ministère du Travail, aurait été présenté dans les magasins alors même que lors de la réunion nationale de suivi Covid19 du 6 Mai 2020, on nous a affirmé que cette procédure n'était pas finalisée.

Cette procédure enverrait des salariés dans l'habitacle d'un véhicule, un lieu clos, sans qu'aucune évaluation des risques n'ait été réalisée et présentée aux CSE locaux.

Par conséquent, FO vous demande de ne pas rouvrir les services de location de véhicules avant d'avoir pris des mesures drastiques protégeant la santé des salariés. Notamment en faisant appel à une entreprise spécialisée pour le nettoyage et la désinfection des véhicules.

Par ailleurs :

FO reste opposée à la réouverture des magasins les Dimanches matins, ainsi que le retour « à la normale » des horaires d'ouverture des magasins. Force Ouvrière rappelle que l'état d'urgence sanitaire est prolongé jusqu'au 10 juillet. Le 11 Mai, le stress, la peur d'attraper le virus, les incivilités de certains clients ne vont pas disparaître.

De plus, vous n'êtes pas en mesure d'assurer la gestion du flux client, pas plus que le nettoyage et la désinfection des caddies et paniers dans sa globalité, comme préconisé par le Gouvernement.

Comment, dans ce contexte, pouvez-vous garantir la distanciation entre toutes les personnes (salariés, clients, intervenants extérieurs) en supprimant l'organisation suivante ?

- Ouverture limitée à 1 caisse sur 2
- Favoriser le passage des clients par une travée vide avant de récupérer leurs articles
- Placement du personnel de caisse de sorte qu'il n'y ait qu'une personne par îlot.

Dans un courrier adressé aux salariés des sièges, Jérôme Nanty déclare :

« Votre sécurité et la protection de votre santé resteront donc durablement notre priorité absolue »
Visiblement la santé des salariés des magasins, et notamment les plus exposés (Drive, Accueil et Caisse) n'est plus une priorité pour l'entreprise. De plus Carrefour va adresser un questionnaire aux salariés des sièges :

« Pour mieux comprendre comment vous avez vécu à titre personnel et professionnel cette période très particulière, et identifier vos attentes à l'égard du déconfinement à venir ».

Hier encore les salariés des magasins étaient des héros, mais aujourd'hui vous les replongez au cœur du marasme de l'épidémie sans vous soucier de leur santé physique ou mentale.

Aucun établissement n'ayant la possibilité de garantir le respect des distanciations physiques, notamment sur les périodes de forte affluence, nous vous demandons aussi que le port du masque soit généralisé et imposé sur toutes nos surfaces de vente comme l'autorise le gouvernement.

Le principe de précaution doit prévaloir, FO vous demande de maintenir toutes les mesures mises en place depuis le début de la crise sanitaire.

Vous n'ignorez pas que le parlement vient d'adopter la prolongation de l'état d'urgence jusqu'au 10 juillet 2020, ce qui nous prouve que le virus est toujours présent et que les salariés de l'entreprise sont plus que jamais exposés.

La crise sanitaire, et le danger auxquels sont exposés les salariés ne vont pas disparaître à l'aube du 11 Mai 2020, bien au contraire.

Dans ce contexte, votre obligation de moyens et de résultats, et la considération de l'humain restent, pour FO, une priorité non négociable, fusse-t-elle au détriment du chiffre d'affaires.

FO se réserve le droit de mener toutes les actions nécessaires, en interne comme en externe, pour que la santé des salariés et de leur famille reste votre priorité.

Dans l'attente Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice Exécutive, l'expression de mes respectueuses salutations.

Dominique MOUALEK
Délégué National Hypermarché.
FO Carrefour



Copies à Jérôme NANTY (Directeur Exécutif des Ressources Humaines Groupe), Mme Marie Hélène CHAVIGNY (Directrice des Ressources Humaines Groupe Carrefour), Nicolas MALLET (Directeur des Relations Sociales Hypermarchés France), Michel ENGUELZ (Secrétaire fédéral FO) et Cyril BOULAY (Délégué Groupe FO Carrefour).